

<https://47.snuipp.fr/Pour-une-charte-nationale-de-l-ecole-rurale-de-proximite-et-de-qualite>



Pour une charte nationale de l'école rurale de proximité et de qualité

- École -

Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2015

Dernière mise à jour : 12 juin 2015

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

A l'occasion de son colloque national « L'école rurale, enjeu d'égalité et de réussite de tous » organisé le 11 juin à Blois, le SNUipp-FSU propose à tous ses partenaires éducatifs (syndicats, associations de parents, d'élus, d'éducation populaire) de lancer une charte nationale pour l'école rurale de proximité et de qualité.

A l'image des espaces ruraux divers et en mutation, l'école rurale présente de multiples visages en terme d'organisation scolaire et de fonctionnement pédagogique : si le nombre de classes uniques (regroupant tous les niveaux du CP au CM2) tend à se réduire depuis plusieurs années, on retrouve d'autres organisations avec des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) concentrés sur une commune ou dispersés sur plusieurs villages, avec des cours simples (un seul niveau), des cours multiples (à 2 voire 3 niveaux), organisés parfois en cycles (CE2, CM1, CM2)...

S'il y a bien plusieurs écoles rurales, l'enjeu reste le même : garantir la réussite de tous et rompre les isolements géographique et culturel.

Or, de ce côté-ci, comme le montre l'enquête réalisée par le SNUipp, de vraies inégalités apparaissent entre les écoles, au niveau des équipements (ordinateurs, haut débit, dortoirs en maternelle, salle de sport...), des conditions de fonctionnement (RASED notamment), direction d'école avec ou sans bureau et aide administrative, ou même de l'accès aux lieux culturels et artistiques.

En ce qui concerne la réforme des rythmes, les inégalités ont également la vie dure et sont sources d'insatisfactions comme le manque de locaux, les contraintes de transport et la fatigue des enfants.

Les budgets alloués par les mairies à l'école sont aussi très variables : 5 % des communes rurales consacrent entre 15 et 30 euros par an et par enfant, 10 % plus de 75 euros.

Avec la baisse significative des dotations en direction des collectivités locales mais aussi à l'heure où s'élaborent des conventions départementales entre l'éducation nationale et les élus pour l'aménagement du territoire scolaire, l'avenir de l'école rurale se pose donc avec une nouvelle acuité.

Pour le SNUipp-FSU, l'ambition doit être de développer un réseau scolaire rural de qualité et de proximité. A catégorie sociale équivalente, les élèves du rural obtiennent des résultats scolaires équivalents voire même un peu meilleurs que ceux du milieu urbain.

C'est dire que l'école rurale a des atouts sur lesquels il faut s'appuyer : taille des classes et des écoles, climat scolaire, lien de proximité avec les parents...

A contrario, il serait vain de vouloir calquer un modèle supposé unique de l'école urbaine, la grosse école de centre-ville, pour imposer des regroupements ou des fusions d'écoles qui n'ont parfois que l'objectif d'économiser des postes.

Le SNUipp-FSU propose la mise en place d'une charte nationale de l'école rurale avec, pour objectif, le développement d'un maillage scolaire adapté aux territoires. Le défi est bien de développer des réseaux et de maintenir des écoles avec leurs spécificités organisationnelles et pédagogiques propres.

En parallèle, cette charte définirait les équipements minimaux dont doivent disposer les écoles pour mettre en oeuvre les programmes scolaires et garantir un accès aux lieux culturels, artistiques et sportifs. Pour cela, la mise en place

d'un fonds de péréquation pour les communes les plus pauvres est également nécessaire.

Diaporama des résultats de l'enquête du SNUipp-FSU :

Plein écran :

<https://www.youtube.com/watch?v=A7I...>